

Élections 2023

Appel à candidatures au renouvellement du tiers sortant du comité de la SHF

Conformément aux statuts de la SHF, chaque année le tiers du comité est appelé à renouvellement.

Le comité de la SHF tient à souligner l'importance de ce renouvellement qui est une garantie de la représentativité et du fonctionnement démocratique de notre société. Être membre du comité de la SHF, c'est promouvoir l'enseignement et la recherche dans le domaine des langues ibériques, c'est œuvrer à la solidarité de l'hispanisme français et à sa défense, c'est enfin contribuer à une meilleure communication et à une meilleure connaissance entre collègues. Faire acte de candidature au comité de la SHF implique une participation régulière aux réunions et aux travaux du comité ; c'est aussi prendre part aux tâches inhérentes à la vie de la société.

Les membres du comité de la SHF, élus en 2020, et dont les noms suivent arrivent au terme de leur mandat :

- ✓ Immaculada FÀBREGAS ALÉGRET (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Thomas FAYE (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Carole FILLIÈRE (termine son 2^e mandat)
- ✓ Sophie HIREL (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Laurie-Anne LAGET (termine son 3^e mandat)
- ✓ Caroline LEPAGE (termine son 1^{er} mandat)
- ✓ Marta LÓPEZ IZQUIERDO (termine son 2^e mandat)
- ✓ Françoise MARTINEZ (termine son 3^e mandat)
- ✓ Pauline RENOUX-CARON (termine son 2^e mandat)
- ✓ Benoît SANTINI (termine son 1^{er} mandat)

Les candidats aux élections 2022 sont invités à se faire connaître auprès des secrétaires généraux d'ici le 17 avril 2023 par courrier électronique à l'adresse suivante : informations@hispanistes.fr

Outre leur université d'appartenance, leur grade et leur domaine de spécialité, il est demandé aux membres faisant acte de candidature de rédiger quelques lignes de présentation (moins de 1200 caractères espaces comprises), indiquant leur motivation pour agir au sein du Comité de la SHF. Le but recherché est de personnaliser davantage ces élections tout en permettant aux votants de mieux connaître les collègues à élire.

Il est rappelé que, selon les statuts, « les membres sortants sont rééligibles dans la limite de trois mandats consécutifs » (article 11) ; d'autre part, le règlement intérieur de la société stipule (article 5) que

Le Comité comprend au moins six non-professeurs, un doctorant ou post-doctorant, ainsi que trois membres appartenant à une discipline autre que l'espagnol, dont obligatoirement un lusitaniste et un catalaniste. Lors du renouvellement annuel par tiers du Comité, les bulletins de vote comportent au moins : 1) deux non-professeurs 2) suivant la composition du comité, éventuellement un doctorant ou post-doctorant, un lusitaniste et/ou un spécialiste d'une autre discipline.

Rappel : NE SONT PAS CONCERNÉ.E.S par ce renouvellement les membres élus en 2021 et 2022 dont les noms suivent (entre parenthèses l'année de leur élection et/ou réélection) :

- Bénédicte Brémard, Université de Bourgogne (2021)
- Silvia Capanema, Université de Paris 13 (2019-2022)
- Sandra Contamina, Université d'Angers (2016-2019-2022)
- Fernando Copello, Le Mans Université (2015-2018-2021)
- Fabrice Corrons, Université Toulouse 2 Jean Jaurès (2021)
- Davy Desmas, Institut National Universitaire Champollion – Albi (2022)
- Graça Dos Santos, Université Paris Nanterre (2019-2022)
- Aurore Ducellier, Université de Limoges (2022)
- Xavier Escudero, Université du Littoral (2016-2019-2022)
- Julie Fintzel, Le Mans Université (2021)
- Marion Gautreau (2018-2021)
- Sandra Gondouin (2022)
- Émilie Guyard (2015-2018-2021)
- Marion Le Corre-Carrasco (2018-2021)
- Nadia Mékouar-Hertzberg, Université de Pau (2016-2019)
- Catherine Pélage, Université d'Orléans (2016-2019-2022)
- Anne Puech, Université de Rennes 2 (2016-2019-2022)
- Helena Queirós (2018-2021)
- Hélène Thieulin-Pardo, Sorbonne Université (2015-2018-2021)
- Cécile Vincent-Cassy, Cergy CY Université (2015-2018-2021)

Rappel de la procédure et du calendrier

- Déclaration de candidatures : envoi à informations@hispanistes.fr **jusqu'au 17 avril 2023.**
- **Affichage** de la liste des candidats et des professions de foi sur la **page d'accueil du site le 18 avril 2023.**
- Le **vote** aura lieu par **voie électronique** sur la partie spécialement destinée à cette fonction du site de la SHF **entre le 24 avril et le 26 mai 2023.**
- Pour pouvoir voter, il faut **être à jour de sa cotisation.**
- Le **dépouillement** se fera **le 1er juin** et les **résultats** seront proclamés lors de l'Assemblée générale de la SHF, qui aura lieu **le 2 juin 2023.**

Bien cordialement,

Les Secrétaires généraux, Thomas Faye et Laurie-Anne Laget